

**Correspondant :**

Mme Sophie CANARD, Directrice générale  
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 02 décembre 2021

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

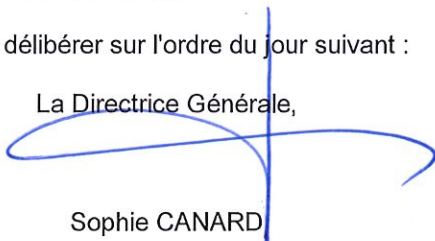
**Lundi 13 décembre 2021 à 19h30**

La phase fédérale d'urgence liée à l'épidémie de coronavirus-COVID19 étant toujours activée et afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, **la séance se déroulera en visioconférence**.  
Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

Pour suivre la séance en streaming et en direct, un lien sera disponible sur le site internet le lundi 13 décembre dès 18h45.

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :


La Directrice Générale,



Sophie CANARD



Le Bourgmestre,



Gaëtan de BILDERLING

**ORDRE DU JOUR**  
**EN SÉANCE PUBLIQUE**

**Approbation du PV du conseil \***

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil du 08 novembre 2021**

**Finances \***

2. **Budget communal de l'exercice 2022**

*Le budget communal 2022 dégage un boni à l'exercice propre de 90.770,08 € pour porter le boni global à 3.188.427,81 €.*

*Les dépenses de transfert sont maîtrisées:*

- au CPAS: 1.546.663,02 €
- à la Zone de secours Val de Sambre: 488.679,56 €
- à la Zone de Police "Entre Sambre & Meuse": 1.186.672,80 €.

*Les investissements communaux inscrits au budget extraordinaire atteignent le montant de 3.938.996,97 € et concernent des travaux :*

- achats d'un 4x4 et d'un véhicule pour le service des gardiens de la paix ;
- réfection de la rue de la Giloterie (PIC 2019-2021) et divers travaux d'asphaltage;
- remplacement d'éclairage public par du LED ;
- travaux UREBA à l'école de Vitrival et PPT à Aisemont (isolation);
- Aménagement du parc Winson dans le cadre de l'opération de développement rural.

3. **Zone de Police "Entre Sambre et Meuse" - Dotation communale 2022**

*Il est demandé aux conseillers d'approuver la dotation principale 2022 pour la zone de Police "Entre Sambre & Meuse " d'un montant de 1.186.672,80 €.*

4. **A.I.S.B.S.- Prise en charge du déficit de l'exercice 2020**

*Il est demandé aux conseillers d'approuver la contribution et le paiement de la part de FOSSES-LA-VILLE dans le déficit 2020 de l'Association intercommunale de la Basse Sambre AISBS d'un montant de 15.630,57€.*

5. **Octroi d'une garantie bancaire à court terme (straight loan) par les pouvoirs associés à l'Association Intercommunale de Santé de la Basse Sambre (A.I.S.B.S.) - prolongation**  
*Il est demandé aux conseillers d'approuver la prolongation de la garantie d'emprunt à court terme (straight loan) octroyée à l'A.I.S.B.S. pour financer ses dépenses journalières, d'un montant de 550.000 €, jusqu'au 30 avril 2023. La part solidaire pour FOSSES-LA-VILLE s'élève à 44.770 €.*

#### **CPAS - Tutelle \***

6. **Budget 2022 du C.P.A.S. et dotation communale**  
*Le budget 2022 du CPAS présente un boni à l'exercice propre de 219.279,83 € auquel il faut ajouter les dépenses des années antérieures pour les cotisations de responsabilisation pour arriver au résultat global équilibré. La dotation communale est fixée au montant de 1.546.663,02 € qui représente 41% du budget total du CPAS. Le budget extraordinaire prévoit des dépenses pour 14.475,00 € destinées à :*
- les achats du mobilier;
  - l'équipement l'épicerie sociale.

#### **Marchés publics \***

7. **Ratification - Travaux d'aménagement PPT école Le Roux - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 04 novembre 2021 concernant l'approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter dans le cadre du marché public "Travaux d'aménagement PPT école Le Roux".  
Ce marché consiste à relancer le lot 2 du marché initial portant le même intitulé et n'ayant pas été attribué pour cause d'absence d'offre.*

#### **Enseignement \***

8. **Projet "un air sain pour nos enfants" - convention de partenariat - ratification**  
*Dans le cadre des mesures sanitaires préconisées dans les établissements scolaires, une attention particulière est portée, la partenaire financier de la Ville a proposé une expérience-pilote permettant le placement d'analyseurs de la qualité de l'air dans un établissement scolaire (implantation de Vitrival) qui permettra à la fois de viser l'amélioration de la santé des enfants, la réduction de l'impact climatique de l'école et un élément didactique sur la qualité de l'air pour les élèves et enseignants. Cette convention est à titre gratuit. L'expérience est prévue de décembre 2021 à avril 2022 et mènera à l'identification de pistes durables et duplicables dans nos autres établissements scolaires.*

#### **Ressources humaines \***

9. **Statuts administratif et pécuniaire du personnel de l'administration communale et du CPAS de la Ville - Modification**  
*Il est proposé au Conseil communal d'apporter certaines modifications aux statuts administratif et pécuniaire du personnel communal et du CPAS de la Ville afin de s'adapter aux dernières modifications légales et à l'adoption d'un règlement de télétravail structurel et occasionnel.*
10. **Modification du règlement de travail - ajout d'une annexe**  
*Le Collège communal propose au Conseil d'adopter un règlement relatif au télétravail structurel et occasionnel. La pandémie a obligé les administrations à s'adapter au travail à distance. Cette expérience a permis aux employés et employeurs de tester cette forme de travail, d'en connaître les avantages et inconvénients. Un règlement permettant son usage, en dehors de toute urgence ou obligation, permet de garantir que les conditions de cette forme de travail assure le respect du bien-être de l'employé d'une part et des besoins du service d'autre part.*

#### **Affaires générales \***

11. **Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - modification**  
*Suite au décret du 15 juillet 2021 organisant les réunions à distance des organes décisionnels, il est proposé au conseillers d'adopter les modifications au règlement d'ordre intérieur du Conseil communal afin de pouvoir user de cette possibilité lorsque la législation le permet et d'en fixer les modalités.*
12. **Remplacement d'une Conseillère de l'action sociale**  
*Suite à la démission d'une Conseillère de l'Action sociale, il doit être procédé à son remplacement au sein de cet organe. Le groupe politique PS, dont était issue ladite Conseillère, a donc proposé une candidate. Les conditions d'éligibilité étant réunies pour cette candidate, il est procédé à sa désignation en séance.*

13. **Supracommunalité - convention de collaboration - Communauté urbaine Namur- Capitale**  
*Le Gouvernement wallon, dans le cadre de son intention de mieux assurer l'efficacité des services publics, par le biais d'un appel à projets, a incité les villes et communes à développer des politiques supracommunales au niveau de chaque bassin de vie. Le Bureau économique de la Province de Namur (BEP) a proposé aux communes de la Province de s'associer en une "Communauté urbaine de Namur-Capitale" dans le but de créer une structure de rencontre visant à développer des projets supracommunaux permettant la rationalisation, le partage et la solidarité entre communes.*  
*Les conseillers sont invités à adopter une convention de partenariat permettant la participation de la Ville pour un montant annuel de 500€ + 0,10€ par habitant.*
14. **Intercommunale IMIO - Assemblée générale ordinaire du 07 décembre 2021 - pour ratification**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 02 décembre 2021 par laquelle il approuvait l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale, qui s'est déroulée le 07 décembre 2021.*
15. **Intercommunale BEP - Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
16. **Intercommunale BEP Environnement- Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
17. **Intercommunale BEP Expansion économique- Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
18. **Intercommunale INASEP- Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
19. **Intercommunale IDEFIN- Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
20. **Intercommunale IGRETEC - Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
21. **Intercommunale ORES - Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2021**  
*Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.*
22. **Intercommunale AIEM - Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2021**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'AIEM, qui se tiendra le 18 décembre 2021.*
23. **Intercommunale AISBS - Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 21 décembre 2021**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire et de l'Assemblée générale ordinaire de l' AISBS, qui se tiendront le 21 décembre 2021.*
24. **Proposition de désignation d'un gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz sur le territoire communal**  
*Il est proposé au Conseil communal de soumettre à la CWaPE la désignation de l'intercommunale ORES Assets en qualité de gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, sur le territoire communal, pour une nouvelle durée de vingt ans.*

### À HUIS CLOS

#### Marchés publics \*

25. **Marché de Travaux - Réparation d'un mur en cailloux mitoyen sis Ruelle du Bultia à Fosses-la-Ville. Approbation des conditions et du mode de passation**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de travaux " Réparation d'un mur en cailloux sis Ruelle du Bultia à Fosses-la-Ville".  
 Ce marché fait suite aux inondations du 15 juillet 2021 qui ont sévi en Belgique et qui ont impacté ledit mur.*

### Affaires générales \*

26. **Convention de partenariat relative à l'entretien d'un égouttage à ciel ouvert**  
*Il est proposé aux Conseillers d'approuver une convention de partenariat entre la Ville et un citoyen, permettant l'entretien par la Ville d'un égouttage public débouchant sur la propriété privée dudit citoyen. L'entretien comprendra le curage régulier, le débroussaillage de la parcelle et la taille d'une haie longeant l'accotement communal.*

### Enseignement \*

27. **Ratification des décisions du Collège communal du 18 novembre 2021**  
*Les décisions prises par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne en congé de maternité, les remplacements de deux personnes absentes pour cause de maladie et le remplacement d'une personne, absente pour cause de quarantaine Covid sont soumises au Conseil communal pour ratification.*
28. **Ratification des décisions du Collège communal du 21 octobre 2021**  
*Les décisions prises par le Collège communal concernant la désignation d'une personne dans un emploi vacant et les remplacements de deux personnes, absentes pour cause de maladie sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

### Ressources humaines \*

29. **Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**  
*Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.*
30. **Nomination d'une Directrice financière**  
*Suite à la décision du Conseil communal de procéder au recrutement d'un.e Directeur.trice financier.ère; le Collège propose au Conseil de nommer audit poste, une des candidates ayant réussi les épreuves de recrutement.*

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée.  
Ils peuvent consulter la version papier auprès de la Directrice générale, sur simple demande.*